

De 1989 à 2001, la production laitière des Hautes-Alpes dépassait 300 000 hl. Depuis 2001, une baisse de la production est amorcée en lien avec les coûts élevés de production en zone de montagne et les coûts de collecte laitière.

Le nombre de producteurs laitiers est passé d'environ 1 000 en 1984 à 198 en 2007, en raison de la mise en place des quotas laitiers en 1984, ce qui a conduit à une restructuration des exploitations laitières.

La collecte est assurée par quatre entreprises. Une faible part du lait est transformée localement pour la fabrication de fromages par trois fromageries.

Le cheptel de vaches allaitantes en progression depuis 2005

Le troupeau de vaches allaitantes s'élève en 2009 à 7 000 têtes et concerne 336 exploitations.

Il s'agit surtout de la race Charolaise. L'élevage est conduit selon un mode extensif avec un pâturage en alpages.

La marque « PATUR'ALP » a été mise en place en 2003 et

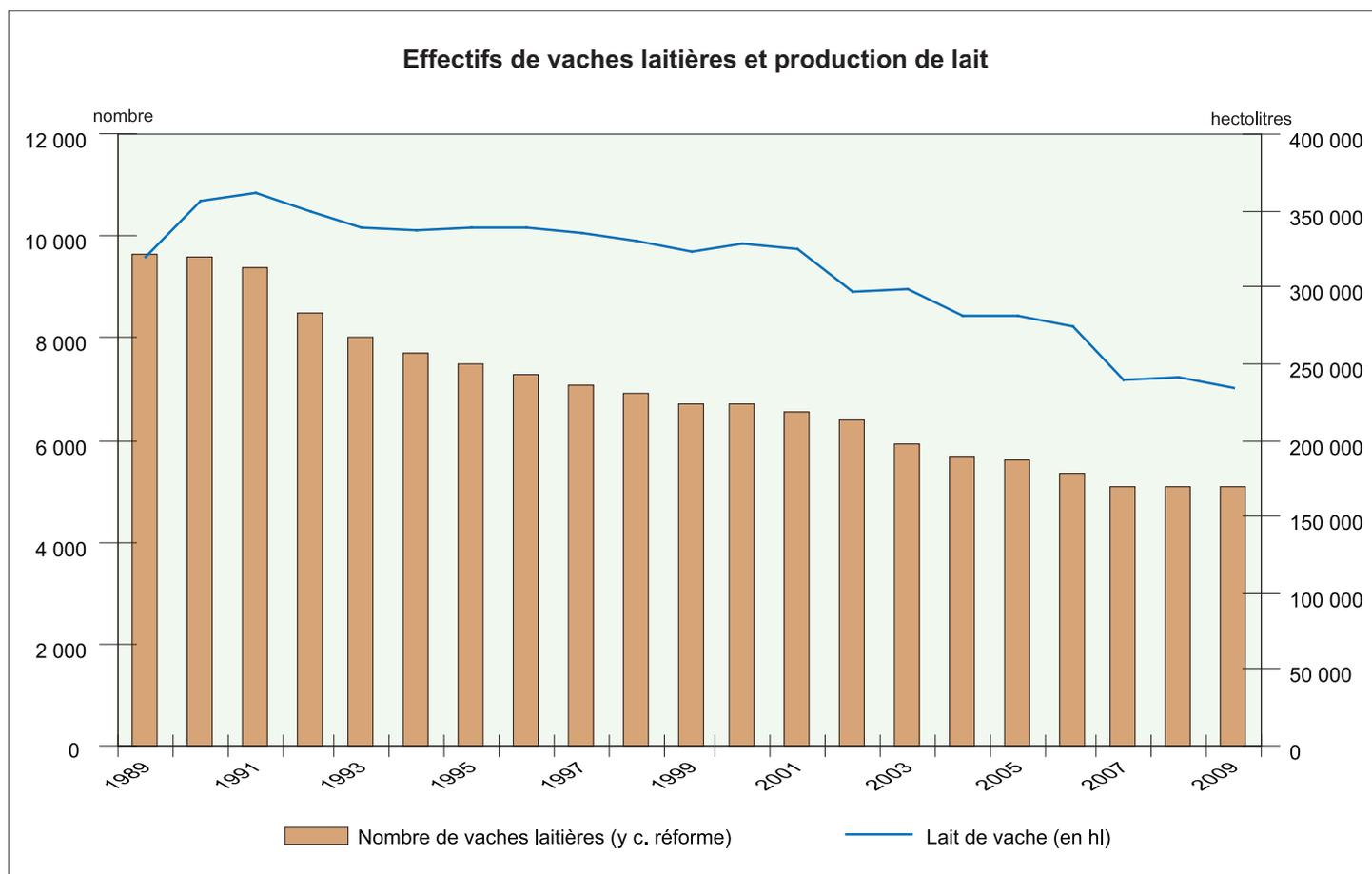
contribue ainsi à valoriser les animaux finis auprès des consommateurs locaux. Les années 2008 et 2009 ont été difficiles du fait de l'augmentation des charges (notamment le coût des aliments et des engrais). La vente en circuit court s'est développée.

Le montant global de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes ne permet pas d'aider toutes les exploitations. En 2009, deux-tiers des vaches allaitantes ont pu bénéficier de cette aide.

Une filière de génisses laitières d'élevage

Des génisses de race Abondance, et accessoirement Tarine, sont élevées par certains éleveurs des Hautes-Alpes. Ils achètent des veaux de 8-15 jours en Haute-Savoie ou Savoie pour les revendre vers 30-36 mois en Haute-Savoie ou dans certains départements du Massif Central. Les conditions rencontrées dans les Hautes-Alpes sont favorables pour l'élevage des génisses en raison du climat de montagne plus sec (moins de maladies), de surfaces d'alpages plus importantes, d'un foin de qualité.

A l'occasion des foires d'automne du nord des Hautes-Alpes (La Grave, Le Monétier-les-Bains, Embrun, Réallon, Château Ville-Vieille), les transactions s'effectuent entre les éleveurs



Source : Agreste SAA

LA DIVERSIFICATION : UN COMPLÉMENT DE REVENU NON NÉGLIGEABLE

La diversification permet à l'agriculteur de se prémunir des aléas de la production agricole et de compléter son revenu par la vente directe de ses produits et des activités touristiques liées à la montagne.

En 2007, un **exploitant agricole sur cinq** des Hautes-Alpes pratique la vente directe des produits à la ferme. Ainsi, les maraîchers développent ces nouvelles formes de partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme...

La transformation de produits agricoles pour la vente (**un exploitant sur dix**) est en progression depuis 2000.

Un exploitant agricole sur dix développe des activités liées au tourisme dont la forme la plus répandue est l'hébergement (camping à la ferme, gîte, chambre d'hôte...).

Unités de travail annuel dans les exploitations par orientation

Orientation dominante (OTEX)	Equivalents temps plein (UTA)	
	2007	2007/2000 % annuel
Ovins, caprins	1073	-1,5
Arboriculture	825	-0,5
Bovins	535	-1,1
Polyculture et divers	455	-5,3
Grandes cultures	148	-0,2
Ensemble des actifs	3 036	-1,8

* UTA (unité de travail annuel) : quantité de travail annuel d'une personne à temps plein

Source : Agreste - Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Nombre d'exploitations et surface agricole utilisée (SAU) par orientation de production (OTEX)

Orientation dominante (OTEX)	Exploitations		SAU (ha)	
	2007	2007/2000 % annuel	2007	2007/2000 % annuel
Ovins, caprins	690	-2,6	43 115	-1,7
Polyculture et divers	358	-8,4	10 270	-4,7
Bovins	337	-1,4	21 858	0,2
Arboriculture	184	-5,1	5 324	0,0
Grandes cultures	158	-3,0	6 203	2,1
Ensemble	1 727	-4,1	86 770	-1,4

Source : Agreste - Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Définitions

Exploitation agricole (au sens de la statistique agricole) : unité de production répondant aux conditions suivantes :

- 1° Elle produit des produits agricoles ;
- 2° Elle atteint une certaine dimension : soit un hectare ou plus de superficie agricole utilisée, soit vingt ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, etc.);
- 3° Elle est soumise à une gestion courante unique.

Orientation de production : désigne l'orientation technico-économique d'une exploitation agricole (OTEX), permettant de caractériser l'activité qui contribue majoritairement à la marge brute de l'exploitation. Par exemple, pour qu'une exploitation soit classée dans l'OTEX viticole, il faut que plus des deux-tiers de la marge brute standard provienne de l'activité viticole.

SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la STH (surface toujours en herbe) et les cultures permanentes.

Unité de Travail Annuel (UTA) : une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, occasionnels, salariés des ETA et CUMA).

La gestion des sites Natura 2000 : une préservation de la biodiversité impliquant les agriculteurs.

Natura 2000 est un programme européen de préservation de la biodiversité. Il s'appuie sur un réseau de sites dans lesquels la conciliation des enjeux de conservation de la faune et de la flore avec le maintien des activités humaines traditionnelles est recherchée.

Les sites Natura 2000 occupent 38% de la superficie totale des Hautes-Alpes, ce qui est bien supérieur à la moyenne française (15% de la superficie de la France est occupée par des sites Natura 2000) et à la moyenne régionale (30%). Dans les Hautes-Alpes, il y a 23 sites dont 16 sites pour la directive Habitat sur 126 communes et 7 sites pour la directive Oiseaux sur 43 communes.

Pour chacun des 23 sites du département, les mesures de gestion ont été définies avec l'ensemble des acteurs locaux : élus, chambre d'Agriculture, agriculteurs, usagers des milieux naturels dont chasseurs et pêcheurs, offices de tourisme, associations de protection de la nature.

Des structures animatrices sont chargées de la mise en œuvre des actions. Dans les Hautes-Alpes, la gestion des sites Natura 2000 est assurée par les acteurs recensés sur la carte ci-jointe.



Outre le dispositif Natura 2000, les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sont apparues dans le Programme de Développement Rural Hexagonal de 2007 et sont spécifiques aux milieux agricoles à forte biodiversité.

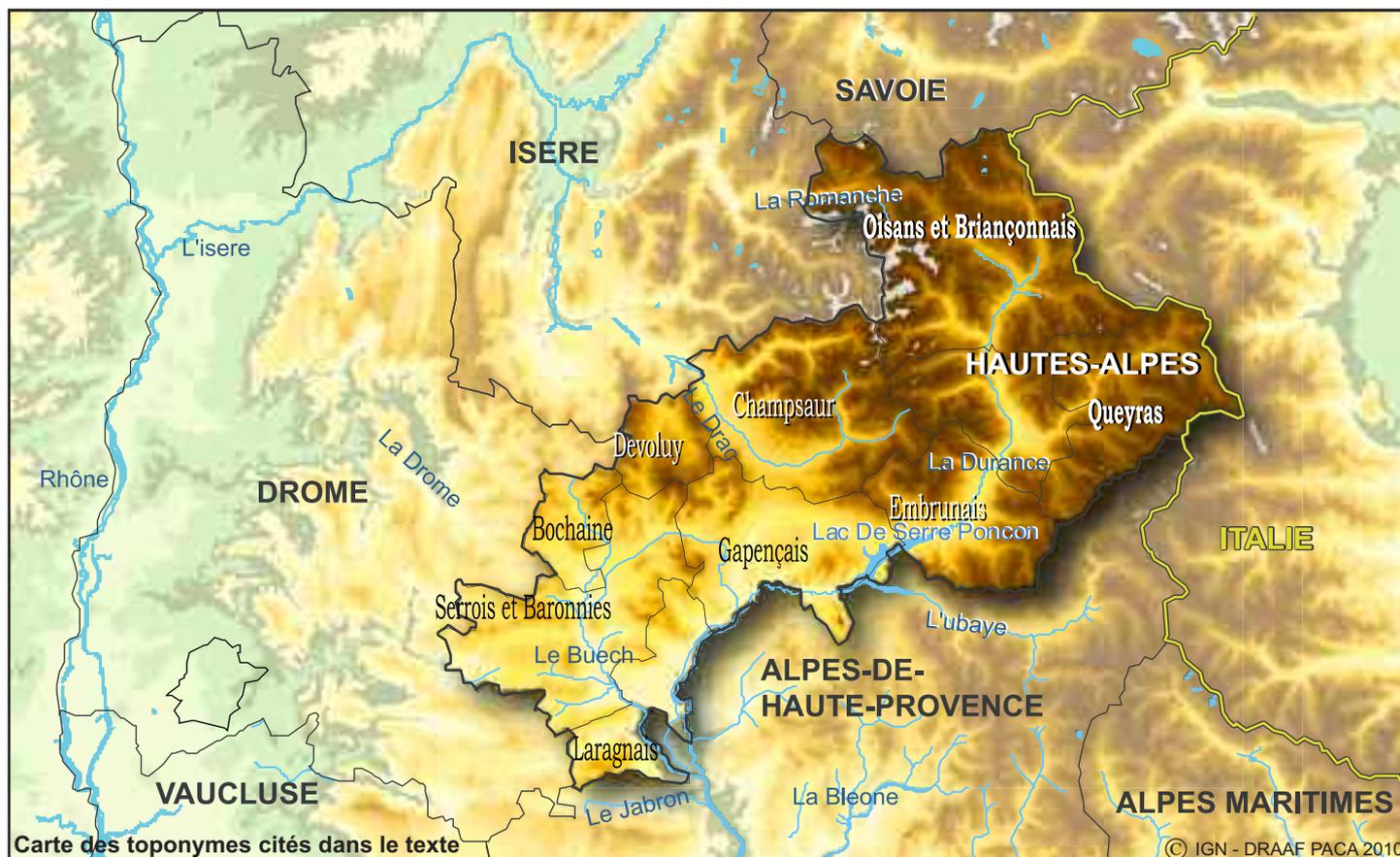
Elles concernent, dans le département des Hautes-Alpes, une surface de 4 315 ha (2ème position au niveau régional après les Bouches-du-Rhône). La plupart des contrats sont individuels mais certains sont portés par des groupements pastoraux.

Pour en savoir plus

- Arboriculture fruitière - Lente érosion des surfaces mais transition vers une politique variétale adaptée. Enquête vergers 2007. Etude n°35 - Juillet 2008
- Arboriculture fruitière - Toujours plus de protections contre les aléas climatiques. Enquête vergers 2007. Etude n°39 - Novembre 2008
- Le pastoralisme haut-alpin - Agreste Hautes-Alpes - Septembre 1999

Plus d'informations sur le site www.ddaf05.agriculture.gouv.fr/

LES HAUTES-ALPES



L'activité agricole occupe 40 % de l'espace départemental

Les Hautes-Alpes, qui est le département le plus au nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'étend sur 5 690 km². Il est frontalier de l'Italie à l'Est. Au Nord et à l'Ouest, il est limitrophe de la région Rhône-Alpes par les départements de la Savoie, de l'Isère et de la Drôme. Au Sud, il est bordé par les Alpes-de-Haute-Provence. Il est classé totalement en zone de montagne. Les variations d'altitude sont fortes : la Barre des Ecrins dans le massif de Pelvoux culmine à 4 102 m et le point le plus bas se situe sur la commune de Ribiers à 450 m aux portes de Sisteron. Les Hautes-Alpes sont traversées par la Durançe du Nord-Est au Sud-Ouest, par le Drac qui se jette dans l'Isère, ainsi que par le Buëch. Le relief de montagne est marqué et contrasté avec des vallées relativement étroites et beaucoup de surfaces difficiles d'accès, non exploitées et peu habitées. Le climat est de type méditerranéen de montagne avec des épisodes de sécheresse, des pluies pouvant être fortes et de chutes de neige. Par conséquent, toutes les communes des Hautes-Alpes sont concernées par plusieurs risques naturels : les inondations, les avalanches, les chutes de blocs et les glissements de terrain. A ce jour, 28 Plans de Prévention des Risques Naturels sont approuvés.

Les Hautes-Alpes comprennent des espaces naturels remarquables. Ainsi, 38 % de la superficie a été retenue au titre de Natura 2000. Le Parc national des Ecrins qui s'étend sur les Hautes-Alpes et l'Isère ainsi que le Parc naturel régional du Queyras mènent une politique de préservation de ces milieux montagnards fragiles. La surface agricole utilisée occupe 40 % du territoire départemental ; les surfaces boisées représentent 29 % du territoire départemental. La surface toujours en herbe composée d'alpages et de parcours représente 86 % de la surface agricole utilisée du département et permet une activité pastorale importante. La population des Hautes-Alpes est la plus faible de Provence-Alpes-Côte d'Azur bien qu'en augmentation régulière depuis 1975 : 137 528 habitants en 2007. Le département est le troisième plus petit département de métropole en nombre d'habitants. La moitié de la population vit dans l'espace rural. Les implantations industrielles sont faibles et les emplois relèvent surtout du secteur tertiaire. Malgré l'axe autoroutier, l'enclavement persiste et renforce l'isolement géographique.

Cette publication fait partie d'une série de portraits agricoles départementaux et régional.

Elle sera mise en ligne sur le site **Agreste** des statistique agricoles :

www.agreste.agriculture.gouv.fr > rubrique "en région" > Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Economique - (SRISE)
Château de Marveyre
161, rue du Commandant-Rolland
13272 MARSEILLE Cedex 08
Tél : 04 91 16 79 69 - Fax : 04 91 77 57 39

prix de vente : 2, 50 euros

Directeur régional : Jean-Marie SEILLAN
Directrice de la publication : Brigitte BACCAÏNI
Rédaction : SRISE
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : mai 2010
ISBN : 978-2-11-097628-4